

Les réparations ou l'entretien dans une copropriété

Par Michel, le 18/09/2009 à 16:11

Bonjour,

Peut-on sans risque pour les autres copropriétaires laisser des copropriétaires effectuer des réparations ou de l'entretien. Si oui es-ce possible à l'échelle ou pour de l'électricité ou les deux de l'électricité à l'échelle ou pour la taille d'une haie de 3m sur escabeau.

Merci de me répondre.

Cordialement.

Michel.